



## Reconstruction du barrage de Chatou (78) : la phase de démolition de l'ancien barrage est lancée



**Le chantier de reconstruction du barrage de Chatou, situé sur la Seine aval dans les Yvelines, entame sa dernière phase de travaux avec la démolition de l'ancien barrage qui se déroulera entre mai et septembre 2014.**

**Démarrée en 2009, cette opération de modernisation d'un ouvrage d'art sur la Seine à grand gabarit est l'une des plus importantes jamais réalisée par Voies navigables de France. Les travaux devraient être totalement achevés fin 2014. Cet investissement de 69 millions d'euros dans les infrastructures fluviales est cofinancé par l'Etat, VNF, la région Ile-de-France, l'Union européenne et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.**

Alors que le nouveau barrage, équipé de 3 clapets automatisés, est parfaitement opérationnel depuis juillet 2013, il restait pour parachever ce grand chantier de Chatou à déposer l'ancien barrage, situé à 50 mètres à l'aval du nouvel ouvrage. L'ouvrage construit dans les années 30, de 27 mètres de haut et 100 mètres de large, sera progressivement désarmé de ses organes de manœuvre et de ses équipements métalliques, puis déconstruit au niveau du génie civil.

Ce vendredi 22 mai, une importante étape a été franchie avec la dépose des dernières structures métalliques servant de batardeau de maintenance. D'importants moyens fluviaux et de levage ont été mis en oeuvre pour soulever les 160 tonnes de métal de cette imposante pièce de 33 m de long et de 8 m de haut, qui sera découpé puis évacué par voie fluviale.

## Les prochaines étapes 2014 : démolition de l'ancien barrage

Avril - mai : dépose des structures métalliques et équipements de manoeuvre

De juin à mi-sept : nettoyage et démolition des structures béton de l'ouvrage

Oct – fin 2014 : s'ensuivront les aménagements paysagers et la mise en valeur patrimoniale en rive gauche d'une pile et des rouages de l'ancien barrage.

## Le nouveau barrage reconstruit et mis en service en juillet 2013



*Nouveau barrage de Chatou: moderne et épuré*



*Cabine de commande et passe à poisson*

**Entièrement automatisé, le nouveau barrage de Chatou assure depuis sa mise en service en 2013, une régulation plus efficace et plus sûre du plan d'eau**, tout en améliorant les conditions d'exploitation et de maintenance de l'ouvrage. Ce barrage de navigation maintient le niveau de la Seine jusqu'au barrage de Suresnes afin de garantir 24h sur 24 la circulation de grandes unités fluviales jusqu'à l'agglomération parisienne, notamment le port de Gennevilliers. Chaque année, environ 20 millions de tonnes de marchandises (matériaux de construction, céréales, conteneurs...), circulent sur la Seine aval entre Le Havre et Paris.

L'insertion paysagère du nouvel ouvrage a été recherchée dès sa conception, avec le groupement de maîtrise d'oeuvre, composé de COYNE ET BELLIER (mandataire), SPRETEC et LWA Luc Weizmann Architecte, afin de concilier les fonctionnalités techniques de l'ouvrage et une ligne architecturale moderne et respectueuse du site de Chatou

## Les objectifs de l'opération de reconstruction

- ✓ Remplacer un ouvrage vétuste datant de 1933
- ✓ Maintenir une hauteur d'eau constante du plan d'eau pour sécuriser la navigation fluviale
- ✓ Moderniser et améliorer les conditions d'exploitation pour les manoeuvres et la maintenance
- ✓ Optimiser la gestion quantitative de la ressource en eau pour les prises et rejets d'eau
- ✓ Rétablir la continuité écologique avec la construction d'une passe à poissons
- ✓ Garantir la sécurité du site par la mise en place d'un câble pare-bateaux

## Le chantier en quelques chiffres

- ✓ Le plus grand barrage à vannes clapets de France
- ✓ Largeur de la Seine à Chatou : 110 mètres
- ✓ Hauteur des piles : 9 m au-dessus du niveau de la Seine

- ✓ 3 clapets d'environ 180 tonnes, L 33 m x H 10 m permettant de réguler le niveau d'eau entre deux biefs
- ✓ 50 000 tonnes de béton coulées pour la construction du nouveau barrage
- ✓ 20 000 tonnes de déblais évacués par voie d'eau

### Le financement du projet

Ce projet, réalisé par Voies navigables de France, maître d'ouvrage, a été lancé dans le cadre du plan de relance du Gouvernement.

D'un montant de 69 M€ (valeur 2013), cette opération de modernisation est cofinancée par l'Etat/VNF et la Région Île-de-France dans le cadre du Contrat de projet Etat/Région 2007-2013 et par l'Union européenne dans le cadre du programme Réseau transeuropéen de transport (RTE-T).

La passe à poissons adossée au barrage bénéficie d'un soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

### Les acteurs du projet

- ✓ Maîtrise d'ouvrage : Voies navigables de France /Direction territoriale Bassin de la Seine
- ✓ Conduite d'opération: VNF / Service Techniques de la Voie d'eau
- ✓ Groupement de maîtrise d'oeuvre : Coyne et Bellier, Spretec et LWA Luc Weizmann Architecte,
- ✓ Groupement d'entreprises en charge des travaux : Bouygues TP, Bouygues TP Régions France et EMCC.
- ✓ Coordonnateur SPS : BECS
- ✓ Contrôleur Technique : SECO

**En savoir plus :** <http://www.bassindelaseine.vnf.fr/>

---

#### Contacts presse

**Voies navigables de France**  
**VNF - Direction Territoriale Bassin de la Seine**  
**Service communication**  
**Corinne Spiner**  
**T. 01 83 94 44 27 / M. 06 23 02 09 35**  
**corinne.spiner@vnf.fr**

---

#### A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Établissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

#### LES MISSIONS DE VNF

- Gérer, entretenir et exploiter 6 700 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, près de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen.
- Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF).
- Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes.
- Favoriser le report modal et les logistiques multimodales.
- Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages.
- Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires.
- Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique.
- Encourager et développer la production d'énergies douces.
- Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages.